



## Santé publique

### Un 3<sup>e</sup> plan, une 5<sup>e</sup> branche et de nouvelles franchises

**L**e 31 juillet 2007, le président de la République, Nicolas Sarkozy, s'est attaqué au problème de la dépendance, mais aussi à d'autres grands défis de la santé, tels la maladie d'Alzheimer, le cancer, les soins palliatifs. Entre autres, d'ici la fin de l'année, il a annoncé un nouveau plan Alzheimer. Ce sera le troisième en six ans. Celui-ci devrait mettre l'accent sur la recherche et sur l'aide aux malades et à leurs proches. Il préconise deux mesures pour le financement de ses projets : d'une part, de nouvelles franchises à la charge des patients ; d'autre part, la création d'une cinquième branche de la Sécurité sociale, différente de l'assurance maladie, pour financer les actes spécifiques de la vie quotidienne des personnes dépendantes, de l'aide à domicile à l'équipement des maisons. Cette seconde mesure n'est pas inédite et elle n'a pas trop amené de commentaires, sinon la crainte d'une certaine précipitation. Par contre, la première mesure suscite un tollé.

Une franchise est une somme qui reste à la charge du patient (comme l'euro sur les consultations médicales). Les nouvelles franchises seraient de 0,50 euro par boîte de médicaments et par acte paramédical (kinésithérapeute et infirmier), et de 2 euros par recours au transport sanitaire. En seraient exonérés les bénéficiaires de la couverture maladie universelle (CMU), les enfants et les femmes enceintes. Un plafond de 50 euros par an serait appliqué.

Bien entendu, il s'agit encore d'un projet et toutes les modalités d'application pratique ne sont pas réglées. Par contre, on sait que cette mesure rapporterait environ 850 millions d'euros à l'État.

Parmi les critiques faites à ces nouvelles franchises, on trouve tout d'abord la crainte d'une mesure impopulaire qui passe aussi mal que le lundi de la Pentecôte : une mesure de solidarité qui finit par diviser les Français.

Sur le fond, on peut s'étonner que le budget national ne puisse pas financer une politique de santé et qu'il soit nécessaire de recourir à de nouvelles sources spécifiques de financement qui finissent, à la longue, par peser lourd sur le budget des ménages modestes. Pourquoi créer une recette spécifique pour financer la recherche contre la maladie d'Alzheimer, par exemple, et non telle ou telle autre maladie tout aussi invalidante ? N'y a-t-il pas le risque de créer des rançœurs au sein des familles de malades ? <sup>(1)</sup> La CGT a sans doute raison de craindre qu'« *on s'éloigne un peu plus encore des principes de la Sécurité sociale* ».

De son côté, la CFDT a regretté que ces mesures ne s'attaqueraient pas au « *système* » : que les usagers ou les professionnels soient vertueux ou non, cela ne changerait rien quant à l'application des franchises. Par ailleurs, le Collectif interassociatif sur la santé constate que ce serait encore un peu plus les malades qui paieront pour les malades : « *les bien-*

<sup>(1)</sup> - Dans le même sens, il nous paraît tout aussi anormal de devoir recourir aux médias et à la générosité publique pour financer la recherche contre telle ou telle autre maladie.

portants ne consomment pas de médicaments, ni de transports médicalisés, ni d'actes paramédicaux »...

Une autre annonce de Nicolas Sarkozy est passée plus inaperçue : il a suggéré une reconnaissance du bénévolat auprès de ceux qui souffrent. Par exemple, dix ans de bénévolat, a-t-il annoncé, pourraient don-

## Deux associations prennent position

**Fédération nationale des associations de personnes âgées et de leurs familles (FNAPAEF- à laquelle adhère, en Mayenne, l'ARCF, présidée par Marc Reybaud).**

Dans un communiqué du 1<sup>er</sup> août 2007, la présidente de la FNAPAEF, Joëlle Le Gall, évoque « *des mesures à la petite semaine et un financement injuste* » et « *une nouvelle usine à gaz* ». Selon elle, la recherche relève du budget général de l'État et la maladie relève de l'assurance maladie. Elle est d'accord avec l'idée que le handicap et la dépendance qui en découle, quel que soit l'âge, doivent être pris en charge par une nouvelle branche de la Sécurité sociale. Elle appelle ainsi une « *concertation urgente pour la mise en place du 5<sup>e</sup> risque* ». Dans l'immédiat, Joëlle Le Gall considère qu'une fois de plus les personnes âgées sont les « *dindons de la farce* »... Elle déclare que son mouvement ne peut tolérer « *une France à deux vitesses* ».

**Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA).**

Le président renouvelle son accord sur le principe d'une 5<sup>e</sup> branche de protection sociale, le développement des soins palliatifs et la mise en place d'un nouveau plan Alzheimer. Cependant, il s'interroge sur les moyens et les financements. Ainsi, l'association souhaiterait connaître le niveau des moyens supplémentaires prévus pour mieux accompagner les personnes âgées fragilisées. Par ailleurs, elle demande que la mise en place de tout financement nouveau fasse l'objet d'une large concertation entre pouvoirs publics, partenaires sociaux et acteurs du secteur. Dans le cas contraire, elle craindrait que des polémiques semblables à celles liées à la suppression du jour férié n'aillent à l'encontre des objectifs de solidarité exprimés.

## Formation

### Lutte contre les discriminations et les inégalités

L'association Culture et Promotion (Paris) - à laquelle le CEAS adhère - a engagé une réflexion sur la lutte contre les discriminations et les inégalités. Pour aller plus loin, elle propose deux rencontres, les mardi 25 septembre et lundi 29 octobre 2007, de 10h à 17h, à Paris.

Les objectifs seront de :

- Découvrir les textes de loi et les dispositifs relatifs à la lutte contre la discrimination ;
- Se familiariser avec les concepts ;
- Repérer les différents types de discrimination à l'œuvre ;
- Développer des compétences pour prévenir les mécanismes de discrimination ;

- Identifier des pistes d'action à mettre en œuvre au sein des réseaux afin d'agir contre les discriminations ;
- Amorcer la constitution d'un réseau de partenaires au niveau local.

Plus globalement, il s'agit pour Culture et Promotion « *d'acquérir une culture, des méthodes et des compétences communes qui permettront d'aller vers un développement durable et respectueux de l'humain.* »

Tous les adhérents du CEAS sont invités à y participer (possibilité de prise en charge des frais de déplacement, sous réserve de s'engager à restituer localement les enseignements de ces deux journées). Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat.

### La pensée hebdomadaire

« (...) *L'Afrique ne veut pas être sauvée. L'Afrique veut que le monde reconnaisse qu'au travers de partenariats équitables avec d'autres membres de la communauté internationale elle sera elle-même capable d'une croissance sans précédent* ».

Uzodinma Iweala, écrivain nigérian, « Cessez de vouloir " sauver " l'Afrique ! L'humanisme " sexy " en vogue sert le paternalisme colonial et le sentiment de supériorité culturelle des Occidentaux », *Le Monde* des 29 et 30 juillet 2007.